

Ses nièces et familles :

Christiane et Jean-Pierre **Panchaud-Morax** et leur fille Gaëlle, à  
Préverenges ;

Jaqueline et Yves **Pellaton-Morax** et leurs enfants Raoul et Sophie, à  
Saint-Livres ;

Sa belle-sœur :

Georgette **Morax**, à Morges ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,  
ont le chagrin de faire part du décès de

## **Monsieur François MORAX**

**1933**

enlevé à leur tendre affection le 15 mars 2012, parti rejoindre ses chères  
étoiles.

La cérémonie aura lieu au temple de Préverenges le mardi 20 mars à  
14 heures 30.

Honneurs à 15 heures.

L'incinération suivra à Lausanne, sans cérémonie.

François repose en la chapelle de Beausobre, avenue de Vertou 8 à  
Morges.

Adresse de la famille : avenue de la Croix-de-Rive 8, 1028 Préverenges.

Nous remercions le personnel de l'EMS des Pâquis ainsi que Réjane pour  
leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.